

Intitulé de la Formation : Ingénierie de l'Environnement Marin et Protection des Ecosystèmes (IEMPE)

Semestre : 4

UEM 4.3 : STAGE

Crédits : 4

Coefficients : 2

Matière 1 : Stage d'insertion professionnelle

Objectifs de l'enseignement : Voir et mettre dans la pratique dans un environnement professionnel et/ou de recherche les connaissances théoriques et pratiques acquises dans les semestres précédents, notamment les UEF et les UEM.

Connaissances préalables recommandées : pour pouvoir effectuer le stage de 30 jours, l'étudiant doit avoir suivi les enseignements dispensés dans les semestres précédents, notamment les UEF et les UEM.

Contenu de la matière

Le volume horaire globale et de l'ordre de 60 h.

L'étudiant sera affecté, selon les possibilités offertes et le désir de l'étudiant dans un établissement public ou privé où il pourra effectuer un stage sur une thématique qui sera définie conjointement par un enseignant de l'école et un scientifique de l'établissement d'accueil. Les deux scientifiques seront les responsables du stage de l'étudiants (ou des stages des étudiants).

Travail personnel : élaboration d'un rapport de stage selon un canevas qui sera fourni.